

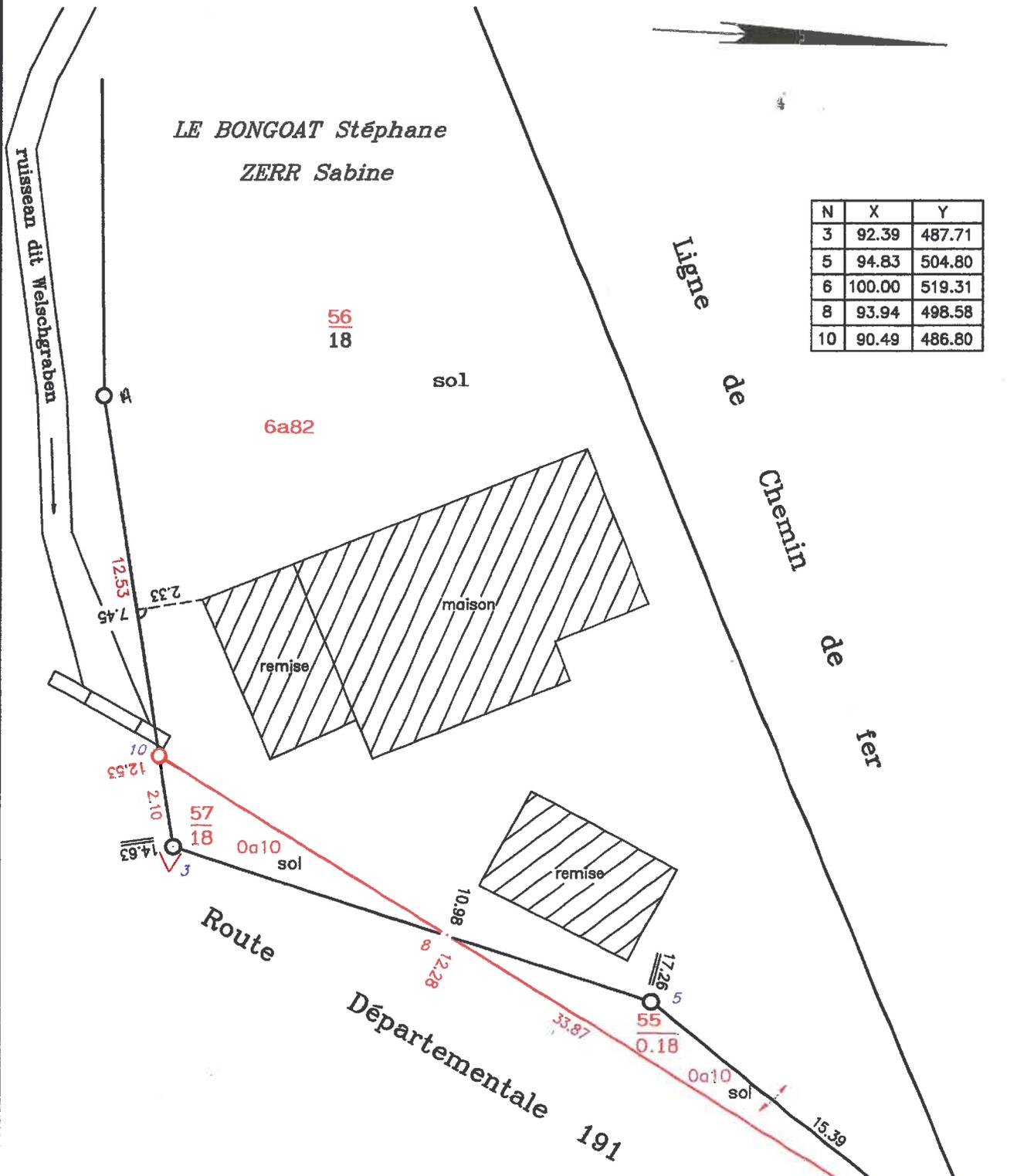
Croquis sans échelle

Ce document destine aux archives cadastrales, est établi conformément aux prescriptions de l'article 52 de la loi du 31 Mars 1884

Commune URMATT

Section: 7 Lieudit: Rue du Général de Gaulle

Croquis		
2 7 5 L		



Je certifie avoir effectué le lever de la nouvelle situation après abornement préalable et en avoir dressé le présent croquis.

le 17 Novembre 2014

Limites reconnues

LE BONGOAT Stéphane

ZERR Sabine

Conseil Général

